



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
27 octobre 2022

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 27 octobre 2022 à 19h00, à la bibliothèque municipale, au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Steve Boucher, maire suppléant.

Sont présents:

Madame Lise Bérubé
Madame Nicole Després
Monsieur Christian Baril

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h08. M. Steve Boucher, maire suppléant, souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 140-22

Il est proposé par Mme Lise Bérubé, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation leur a été notifié conformément aux dispositions applicables du Code municipal.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE DOCUMENTS POUR REVENU QUÉBEC

Résolution No 141-22

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel pour le bon fonctionnement des activités de la municipalité, de demander à Revenu Québec d'émettre un nouveau code Clic Sécur Entreprise à Mme Francesca Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière;

CONSIDÉRANT la demande de production des documents suivants reçue de Revenu Québec et datée du 26 septembre 2022 pour l'émission d'un nouveau code Clic Sécur Entreprise pour le compte de la Municipalité :

- Annexe A « Nomination d'un responsable des services électroniques »
- Annexe B « Révocation de la procuration d'un responsable des services électroniques »
- Annexe C « Nomination d'un représentant autorisé »

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nicole Després et résolu à l'unanimité des membres présents de confirmer l'autorisation donnée à Mme Francesca Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, pour compléter et signer les documents ci-haut décrits, ainsi que tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner effet aux présentes résolutions.



N° de résolution
ou annotation

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 142-22

Il est proposé par M. Christian Baril que la séance soit levée. Il est 19h11.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2022.

.....
Steve Boucher, maire suppléant

.....
Francesca Lavoie, Directrice générale/greffière/trés.